

I N C L U S I O N

N U M É R I Q U E



Information au public relative aux démarches numériques



Service proposé

Dans certaines situations, vous pouvez être aidé pour effectuer une démarche administrative en ligne si cela s'intègre dans nos missions d'accès aux droits.

Il s'agit d'une aide ponctuelle.

Afin de vous accompagner vers une plus grande autonomie numérique, une orientation vers des structures animant des ateliers ou des formations pourra vous être proposée.



Confidentialité

Conformément aux règles instituées par la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés), au statut et aux règles éthiques de la profession, les aidants numériques veillent à la confidentialité des informations que vous leur communiquez pour la réalisation de vos démarches en ligne.

Ils ne gardent aucune trace des démarches numériques et ne conservent aucun identifiant ou mot de passe vous concernant.



Responsabilité

Vous restez entièrement responsable des déclarations ou des démarches réalisées en ligne. Vous devez vous assurer que les données que vous transmettez, dans le cadre de la démarche en ligne, sont des données fiables.

L'accompagnant ne peut en aucun cas s'engager sur les réponses et les délais de l'organisme correspondant à la démarche réalisée.



Le réseau
départemental
qui vous facilite
le numérique